



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

COM

Question au Gouvernement n° 3075

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE L'ACCIDENT NUCLÉAIRE SUR LES TERRITOIRES DU PACIFIQUE

M. le président. La parole est à M. Apeleto Albert Likuvalu, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Apeleto Albert Likuvalu. Monsieur le président, mes chers collègues, je tiens à exprimer personnellement toute ma solidarité et toute mon émotion aux Japonais qui font preuve de beaucoup de sang-froid et de dignité en ces moments douloureux et difficiles.

Madame la ministre de l'écologie, la double catastrophe naturelle, tremblement de terre, puis tsunami, qui a touché vendredi dernier le pays du soleil levant, à laquelle s'ajoute le risque nucléaire de plus en plus menaçant, montrent la fragilité de l'homme face aux forces de la nature.

Alors même qu'il est l'un des pays les plus en pointe en matière de dispositifs antisismiques, le Japon connaît, du fait des effets du séisme, la plus grave crise depuis la Seconde guerre mondiale.

Carrefour de zones de subduction de plusieurs plaques de croûte terrestre, l'océan Pacifique, tant dans sa zone nord qu'au sud, concentre à juste titre les craintes de séismes à forte magnitude.

Installés au cœur de cette zone, nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna, souvent oubliés, surveillent avec inquiétude l'évolution préoccupante, heure par heure, de la situation au Japon.

Au-delà du drame récent actuel du Japon, cette préoccupation concerne l'ensemble des outre-mer, comme Saint-Pierre-et-Miquelon que vous venez de citer, madame la ministre, ainsi que la métropole. Le séisme du 12 janvier 2010 à Haïti avait touché nos compatriotes des Caraïbes et celui de décembre 2004, dans l'océan Indien, nos compatriotes Réunionnais. Il en est de même du séisme de mai 2003 à Alger qui avait été ressenti jusque dans le sud de la France.

À l'heure actuelle, madame la ministre, à l'aune des informations dont vous disposez, que pouvez-vous indiquer à la représentation nationale et à nos concitoyens sur la réalité des risques, particulièrement dans le Pacifique ?

M. le président. Merci !

M. Apeleto Albert Likuvalu. Quelles mesures concrètes envisagez-vous pour y faire face ? Quels moyens efficaces de prévention... (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur le député, dans le contexte de crise nationale, de catastrophe naturelle, puis de risque de catastrophe nucléaire que connaît le Japon, nous attachons une attention prioritaire à nos territoires d'outre-mer et à ceux du Pacifique. Cela a été le cas dès l'arrivée du tsunami. À travers l'histoire, presque 60 % des tsunamis recensés ont eu lieu dans le Pacifique. Nous avons des outils de détection et de modélisation des tsunamis extrêmement développés dans le Pacifique.

Nous avons pu ainsi, dès vendredi, dès l'arrivée du tsunami au Japon, modéliser, prédire le niveau de la vague, l'heure d'arrivée dans les territoires d'outre-mer, à Wallis-et-Futuna, à Tahiti, et protéger les populations.

Nous essayons de développer cette anticipation, avec les limites que pose l'information dont nous disposons sur

le risque de catastrophe nucléaire.

Aujourd'hui, il n'y a pas de risque majeur pour les territoires d'outre-mer. Cependant, compte tenu des rejets massifs attendus, nous commençons d'ores et déjà à modéliser le nuage radioactif qui pourrait se former et à étudier sa circulation en fonction des courants atmosphériques afin d'anticiper une éventuelle arrivée de particules radioactives sur nos territoires. Naturellement, toutes les mesures de précautions seront prêtes et actionnées.

M. Jean-Louis Borloo. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Apeleto Albert Likuvalu](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3075

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 mars 2011